81ème ANNEE — N° 1845 —— Paraît le Samedi —— SAMEDI 24 OCTOBRE 1981

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

ADMINISTRATION-REDACTION :
Rue de la Coste — ☎ 61.05.34
04200 SISTERON
(Alpes de Haute-Provence)
Rédacteur : Richard GOGLIO
Directeur : René GOGLIO

TARIF DES ANNONCES H.T. (la ligne) :

Annonces Légales	10,50 F
Demande d'emploi	8,50 F
Offre d'emploi	10,50 F
Autres rubriques	11,50 F

Autres annonces : On traite à forfait

Journal inscrit à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse sous le numéro 53.442

LES ABONNEMENTS SONT PAYABLES D'AVANCE

Tout changement d'adresse : JOINDRE 5,00 FRANCS

LE NUMERO : 1,00 F
ABONNEMENT UN AN : 50,00 F
C.C.P. 2788 38 Z Marseille
au nom de Imprimerie Nouvelle S.A.R.L.

Rex - Cinéma

PROGRAMME DE LA SEMAINE

Samedi 24, Dimanche 25 :

LE CHOIX DES ARMES

le film choc de la rentrée avec Depardieu, Deneuve et Montand. Un grand film français signé Alain Sarde.

Lundi 26, Mardi 27, Mercredi 28 à 21 heures :

TROIS FRERES

le film sélectionné à Cannes. Francesco Rosi en est l'auteur, Philippe Noiret et Charles Vanel les principaux acteurs. Un grand film pour les cinéphiles. A ne pas manquer.

Mercredi 28 à 14 h 30 :

LES MALHEURS DE SOPHIE

d'après la comtesse de Ségur. Un film pour les enfants avec Jean-Claude Brialy.

Jeudi 29, Vendredi 30, Samedi 31 octobre et Dimanche 1er novembre à 21 h :

MOI CHRISTIANE F.

13 ans, droguée, prostituée le film choc de la rentrée...

—o—

ATTENTION pour les vacances de la Toussaint, 4 films pour les enfants.

Samedi 31 octobre à 14 h 30 et Dimanche 1er novembre à 17 h :

ASTERIX ET CLEOPATRE

Lundi 2, Mardi 3 et Mercredi 4 à 14 h 30 :

LES MALHEURS DE SOPHIE

Jeudi 5 et Vendredi 6 à 14 h 30 :

TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL

Samedi 7 à 14 h 30 et 21 h et Dimanche 8 à 17 h et 21 h :

LA BELLE AU BOIS DORMANT de Walt Disney

CONNAISSANCE DU MONDE

Thème : Fantastique VENEZUELA
Conférencier : J.-Claude AUBERT

Au nord de l'Amérique du Sud, il est un pays de légendes et de richesses incalculables : le VENEZUELA.

Un nouveau film de Connaissance du Monde à l'affiche dans votre ville, le mardi 27 octobre 1981, à 20 h 45 à l'Alcazar.

Séance du Conseil Municipal du 6 Octobre 1981

—o—

Prochaine ouverture d'une Maison de Retraite sous forme d'une Résidence du 3ème Age

Présents : M. ROMAN, Maire ; MM. MAGEN, CHAILLAN, RIBES, TREMELAT, LAURENT, MOURIER, Adjoints ; Mme JULIEN ; MM. CASTEL, ROLLAND M., CHAUVIN, MICHEL, PAU, BREMOND, BONTOUX, CHEILAN, AMAT, BRUNET, Conseillers Municipaux.

Absents : Mme MACHEMIN, MM. FAUQUE, LIEUTIER, ROLLAND Y.

Egalement présents : Mme GARNIER, rédactrice.

Secrétaire de séance : M. Maurice ROLLAND.

—o—

La séance est ouverte à 20 h 45.

M. le Maire présente les excuses de Mme MACHEMIN, actuellement en stage à Aix et de M. Yves ROLLAND, également absent.

Il est ensuite donné lecture du dernier procès-verbal de séance. Aucune observation étant faite, M. le Maire invite les membres du Conseil Municipal à signer le registre des délibérations.

L'ordre du jour est ensuite abordé.

I - BATIMENT DE CHANTEREINE

M. le Maire rappelle qu'il avait été demandé au Conseil Municipal l'autorisation de poursuivre les transactions pour la vente de ce bâtiment en vue de la réalisation d'une maison de retraite, or, Chantereine est actuellement en cours de vente à l'entreprise GARDIOL pour l'édification de logements.

M. le Maire donne lecture du projet de compromis à ce sujet. Le prix global de cette transaction s'élève à 1 600 000 F comprenant capital + intérêts plus une participation pour un montant de 20 000 F et la remise en état du terrain de tennis existant. Le paiement s'effectuerait en 2 tranches :

- 600 000 F à la signature de l'acte
- 1 000 000 F payable en trois termes.

M. le Maire précise que cette proposition est la plus avantageuse que la Municipalité ait reçu depuis la mise en vente de ce bâtiment qui doit être cédé au plus tôt car il ne cesse de se dégrader. Cette vente ne causera aucune nuisance à la ferme de Chantereine où est installé le Centre Aéré.

Ce projet de vente est mis aux voix et accepté à l'unanimité.

II - DELIBERATION DE PRINCIPE EN VUE DE LA CREATION D'UNE MAISON DE RETRAITE MUNICIPALE SOUS FORME D'UNE RESIDENCE DU 3ème AGE DE 20 LITS

Ce projet répond à une impérieuse nécessité car nos anciens sont actuellement logés dans des conditions épouvantables en des lieux vétustes qui deviennent de véritables « mouroirs » indignes du respect que nous leur devons. Pour échapper à de telles conditions d'hébergement, ces personnes sont actuellement réduites à des solutions de fortune car aucune structure d'accueil de type Résidence du 3ème Age n'existe dans la région sisteronnaise. Il est intolérable qu'une telle situation continue. Nous devons donner enfin à nos anciens des lieux de séjour dignes d'eux, qui permettent à chacun d'entrer avec plus de confiance dans ce 3ème Age qui ne doit plus être celui du désespoir.

Cet établissement permettra de regrouper des gens qui sont attachés à leur terre et à leur maison ; et de faire face à l'ensemble de leurs besoins en évitant les inconvénients des structures hospitalières qui sont trop souvent traumatisantes. Il demeurera accueillant, ouvert sur l'extérieur et favorisera la persistance de liens affectifs et amicaux qui sont une des meilleures compensations au renoncement à demeurer chez soi.

De plus cette opération s'inscrit dans le cadre de la transformation de l'Hospice par le Centre Hospitalier de Sisteron. En s'associant à ce projet la Municipalité profite, tout en conservant son autonomie, de cette construction qui aboutira à la gestion d'un établissement à caractère social. En effet cette création correspond à la 5ème tranche de travaux d'un vaste programme de restructuration de l'Hôpital qui relogerait également les Services Administratifs et les cuisines qui fonctionnent encore dans le vieil hôpital, et aboutirait à la création d'une unité de 92 lits dont 40 en long séjour, 15 à 25 en moyen séjour, 7 en maternité et 20 en maison de retraite.

L'intervention municipale consisterait en la création d'une Résidence du 3ème Age qui compléterait les 20 lits de la maison de retraite de l'Hôpital. La Mairie serait propriétaire du bâtiment et participerait à sa gestion selon les termes d'une convention à définir, tout en bénéficiant des structures communes telles que chauffage, cantine, etc... De plus pour la réalisation de ce programme il est envisagé par le Conseil d'Administration de l'Hôpital l'éventualité de détruire les bâtiments existants ce qui permettrait de rétablir une aire verte tellement souhaitée à l'heure actuelle.

M. le Maire donne lecture de la délibération de principe qui pourrait être prise à ce sujet afin de demander à l'autorité de tutelle (ADASS) la création de cette Résidence du 3ème Age.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

III - RESTAURATION DE L'ANCIENNE CATHEDRALE

M. le Maire précise au Conseil Municipal que les travaux de restauration sont actuellement en cours. La poursuite de ceux-ci nécessite l'adoption de la 2ème tranche de financement. Il donne lecture du projet de convention établi à ce sujet entre la commune et le Ministère de la Culture.

Cette convention est adoptée à l'unanimité sous réserve que le taux des subventions soit identique aux précédents et couvrent au minimum 50 % du coût.

IV - FOURNITURE D'EAU A LA CASERNE DE GENDARMERIE

Demande d'abonnement à un tarif préférentiel.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas donner suite à cette demande car aucune dérogation au tarif en vigueur n'existe actuellement et cette mesure créerait un précédent fâcheux.

V - TRANSFORMATION DE DEUX POSTES AU CENTRE DE LOISIRS

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'en vertu d'un arrêté ministériel en date du 15 juillet 81 les animateurs, qui étaient jusqu'à présent des agents contractuels, bénéficient d'une possibilité d'intégration dans le statut de la fonction communale en étant rattachés à des grades équivalents selon leurs diplômes.

M. le Maire donne lecture du rapport de la Commission du Personnel qui propose d'intégrer M. LAMI dans le grade d'attaché de 2ème classe, Mme BOURLETSIS dans le grade de commis avec date d'effet au 1-10-81.

Cette proposition sera ensuite soumise à l'approbation de l'autorité de tutelle.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

VI - TRANSFORMATION D'UN POSTE D'EMPLOYEE DE BIBLIOTHEQUE A MI-TEMPS, EN UN POSTE A PLEIN TEMPS

L'importance du travail causé notamment par la refonte des fichiers et l'augmentation du nombre d'adhérents, nécessite la transformation du poste d'employée de bibliothèque à mi-temps, qu'assure actuellement Mme LAGIER, en un poste à plein temps.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité, avec date d'effet au 1er octobre 1981.

VII - POSTE D'O.E.V.P.

M. le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire, pour régularisation, de transformer le poste qu'occupait M. BOSIO en tant que journalier en poste d'ouvrier d'entretien de la voie publique. Il précise que la Commission du Personnel a émis un avis favorable sur cette question.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

VIII - PROTECTION SOCIALE DES AUXILIAIRES

Dans le cadre du régime de protection sociale du personnel non titulaire, la Commission du Personnel s'est montrée favorable à l'application du décret du 15 juillet 80 prévoyant la prise en charge par la Municipalité de la rémunération des auxiliaires employés à temps complet durant leurs congés maladie ou maternité avec récupération des indemnités journalières auprès de la Sécurité Sociale.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

(suite page 4)

pour la Toussaint...
CHEZ PATRICIA FLEURS
grand choix de Chrysanthèmes
Livraison assurée
TÉL. 61.21.72 - DOMICILE 61.00.80

ELEVAGE DE LA CHATAIGNIERE
BERGERS ALLEMANDS DE HAUTE SELECTION
Grandes origines - Inscrits au L.O.F
Tatoués - Vaccinés - Contrôle vétérinaire
CHIOTS ELEVES EN PLEIN AIR
Domaine de La Colle
Haut-Mézien 04200 Sisteron
Tél. (92) 61.26.72
(H.R. ou après 20 h)

LOGINTER
S. A. AGENCE IMMOBILIERE
« VIEILLES PIERRES EN HAUTE-PROVENCE »
SISTERON centre remise pierre sur 2 niveaux en excel. état, peut facilement s'aménager, idéal maçon ou bricoleur. 40 000 F.
SISTERON quartier Cathédrale ds imm. ancien, appart. à restaurer, 3 pieces en 2 niveaux avec 2 accès indépendants, poss. 2 studios, belle cave voûtée + remise, idéal placement. 85 000 F.
SISTERON av. Paul-Arène, au 1er étage d'un imm. bien situé près commerces, appart. 130 m2 en 2 niveaux à restaurer, poss. faire super terrasse, plein sud avec vue Cathédrale. 200 000 F, poss. crédit PAP. Achats et travaux à voir.
SISTERON centre au 2e et dernier étage, imm. 40 ans bien entretenu appart. T3 bon état C.C. + cave, belle vue Cathédrale. 235 000 F.
SISTERON bien situé près Cathédrale prox. park. mais. entièrement restaurée, 109 m2 en plusieurs niveaux, cuis., séjour, salon avec chem. 2 ch. + chambrettes, bain, C.C., jolie vue Citadelle. 370 000 F.
THEZE, 15 km nord Sisteron, à l'entrée du village, belle maison de caract. T4, C.C., grand garage, jardin 300 m2, belle terrasse expo sud avec vue féérique sur la vallée. Réelle affaire 380 000 F.
A 22 km de Sisteron à VENTAVON, villa caractère T4-5, 120 m2, t.t. conf., gd. séjour 40 m2, chem., bar. 120 m2 dépend. comprenant gar. 2 voit. + caves + chaufferie et remises, splend. ter. aménagée sur 800 m2 jardin arboré avec vue panoramique vallée + pinède en pente de 4 000 m2. Réelle affaire. 500 000 F.
UPAIX à 15 km Sisteron, jolie petite mais. entièr. rest., séjour avec chem. + 2 ch. + S-d'eau + C. élec. Prix interressant 180 000 F.
SISTERON à deux pas nouv. biblio. et tous commerces, ds imm. anc. entiè. rest., appart. T3 en duplex avec à chaque niv. belle terras. expo sud dégageant une vue splend. sur lac et Cathédrale 250 000 F.
Choix important maisons campagnes départements 04 - 05 - 26
26, rue de la Pousterle - 04200 SISTERON
☎ (92) 61.14.18

GBP INFORMATION
« Payez-vous RUBIK sur l'ongle »
Les règles de la concurrence interdisent de copier un produit existant et de distribuer cette copie ».
Vous rappelant que nous ne vendons que le VRAI « RUBIK'S CUBE », nous vous signalons la dernière nouveauté du même inventeur : « BABYLONE TOWER ».
Un nouveau défi pour votre sagacité au
GRAND BAZAR PARISIEN
61, RUE DROITE - 04200 SISTERON - ☎ 61.00.53

MUTUALITÉ DES TRAVAILLEURS
à SISTERON, place de la République
TEL. : 61.14.94
COMPLEMENTAIRE MALADIE, HOSPITALISATION
Remboursement à 100 % des tarifs conventionnels
(+ Prime à la naissance, + Forfait cure thermale, Allocation décès, + Allocation longue maladie, + Allocation hospitalisation)
CHEZ NOUS : UNE COTISATION FAMILIALE UNIQUE
(quel que soit le nombre d'enfants)
RENSEIGNEZ-VOUS !...

poney-club
CENTRE EQUESTRE
ORGANISE DES STAGES
★ Week-end
★ Toutes vacances scolaires

EQUITATION CLASSIQUE
en carrière et manège couvert
PROMENADES
haras de la colle
mézien 04200 sisteron
tél. (92) 61.26.72 (h.r. ou après 20 h)

© VILLE DE SISTERON

La Caverne d'Ali Baba

13 RUE SAUNERIE - 04200 SISTERON - ☎ (92) 61.02.47

INFORME SON AIMABLE CLIENTELE
QUE LE MAGASIN SERA FERME
POUR CONGES ANNUELS

DU 25 OCTOBRE 1981 AU 9 NOVEMBRE 1981

ENTREPRISE DE NETTOYAGE

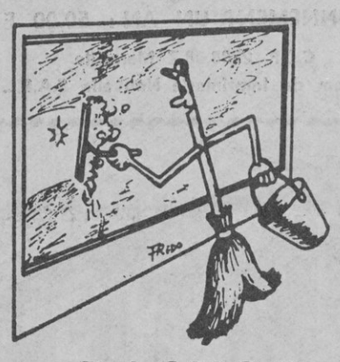

Vitres
Devantures
Moquettes
Résidences
Appartements
RAMONAGE

PASTOR ROBERT
Le Gand — ☎ 61.10.33 — 04200 SISTERON

CITIZEN QUARTZ

5 manières différentes de vous rappeler l'heure

1. Votre réveil
2. Rendez-vous ou second réveil
3. Signal sonore "Top horaire"
4. Sonnerie fin de "Compte à rebours"
5. Chrono à la seconde près et tout naturellement, l'heure, la minute, la seconde, le jour, la date et le mois.

Comme toutes les CITIZEN elle est garantie 2 ANS

"Le Coffret"
G. ARNAUD
40, rue Droite
04200 SISTERON
☎ 61.13.76

chaussures MACHEMIN
161, Rue Droite - SISTERON Tél. 61.01.34

La Qualité En Plus...

Parfumerie - Esthétique
Votre Beauté
Madame ILLY
Elisabeth Arden
Helena Rubinstein
Isabelle Lancray

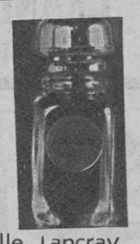

LANCASTER

Weil - Jacques Fath
Madeleine de Rauch

Soins de Beauté -o- Epilation

185, rue Droite — 04200 SISTERON — ☎ 61.00.04

– Fermé le Lundi –

DESSAUD Frères
Electricité générale — Chauffage électrique
Installations Domestiques, Agricoles et Industrielles
*
Montée des Oliviers - Les Plantiers
04200 SISTERON - Tél 61*13*33

Etudes et devis gratuits

MECANICIEN A DOMICILE
JOUR ET NUIT 7 JOURS SUR 7
RENE LAMBOTIN
La Résidence
Avenue Jean Jaurès - 04200 SISTERON - Tél. 61.22.30

PETITES ANNONCES

IMMOBILIER - VENTE

Part. vends à Sisteron centre-ville APPART. F3 bon état, 2me étage c.c. 235 000 F ☎ HB (94) 69.00.81.

A vendre bordure route, à 2 km de Sisteron, 15 000 m2 terrain, eau, électricité. Mondataire Agence Alpine R. REYNAUD.

LOCATIONS OFFRES

A louer STUDIO MEUBLE grand confort. S'adresser : « La Maison du Bouton », 217, rue Droite - Sisteron.

LOCATION DEMANDE

Recherche local commercial 200 m2 ou plus ou terrain pour en bâtir un, Sisteron. S'adr. VACHERESSE, 50, rue du Pont du Gat, 26 Valence.

AUTOS - MOTOS

Vends R4 GTL bon état, déc. 78, 58 000 km, 13 000 F + 2 pneus neige cloutés montés ☎ 68.30.07.

A SAISIR. Part. vends 304 Peugeot SL break ess. (avec attel. carav.), an. 78, 58 000 km. Prix 15 000 F (Argus 17 300 F). S'adresser M. DUBRULLE, Route de Mison. Tél. 61.05.34 heures travail.

Vends 2 CV, an. 79, 20 000 km - ☎ HR 61.07.86.

A vendre SIMCA 1 100 TI, 1974, 98 000 km, bon état, peint. neuve 5 500 F - ☎ 61.19.18.

Part. vends FIAT 132 D 60 000 km, TBE, an. 80 - ☎ 61.07.86 HR.

DIVERS

Meubles à vendre ☎ 61.07.46 HR.

A vendre occasion FENETRE 145 x 148 avec verre + VOLETS métalliques. S'adresser au Journal.

Recherche banquettes et sièges pour équiper Combi VW. ☎ 61.05.34 H.T

Vends Poèle à bois type cheminée coloniale + bois chauf. coupé, fendu, livré - ☎ HR 61.24.22.

TAXI DE LURE
JOUR et NUIT
TOUTES DISTANCES
Tél. 64. 38. 02
F. MOGE
04200 PEIPIN

LES GARDES

En l'absence de votre médecin habituel :

DIMANCHE 25 OCTOBRE

Docteur :
LABUSSIERE - 15, av. Paul-Arène
☎ 61.13.80

Pharmacie :
GASTINEL - Place de l'Horloge
☎ 61.03.77

Infirmier :
Ch. GARRONE - 60, rue Droite
☎ Cab. 61.23.97
☎ Dom. 61.04.05

LUNDI 26 OCTOBRE

Pharmacie :
GASTINEL - Place de l'Horloge
☎ 61.03.77

AMBULANCES S.O.S J. VOLPE
☎ 61.09.49

AMBULANCES TRABUC
11, rue de l'Horloge
☎ 61.02.03

ACCIDENT DE LA ROUTE
CENTRE DE SECOURS
ET D'INCENDIE
☎ 61.00.33

CENTRE HOSPITALIER
DE SISTERON
☎ 61.00.52

Toutes urgences : Médicales
Chirurgicales, Obstétricales

Boulangeries :
ANTELME - Les Plantiers
GRIOSEL - rue Saunerie
MARTINI - rue de Provence
OSSWALD - rue Mercerie

Boucherie :
AUDIBERT (Briançon, gérant)
46, rue Droite - ☎ 61.00.44

Crèmerie :
AZAM - 75, rue Droite

ÉTAT-CIVIL

Naissances : Amélie Violette Julia, née le 17 octobre 1981, fille de Richard Billette et de Nadine Jacquot, domiciliés à La Motte-du-Caire (04) — Cindy Patricia, née le 6 octobre 1981, fille de Rémy Hamman et de Nicole Blondel, domiciliés à Sisteron.

Décès : Blanche Rose Chilliard, épouse Dusserre, 78 ans, domiciliée à Château-Arnoux (04).

DONS :

Mariage Hazam-Feraguena : 100 F pour le Foyer du 3ème Age.

REMERCIEMENTS

Madame Henry du BREIL de PONTBRIAND ;

Parents et Alliés ;

remercient très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et envois de fleurs, ont pris part à leur grande peine lors du décès de

Monsieur
Henry du BREIL de PONTBRIAND

Ses obsèques ont eu lieu en l'Eglise de Laragne-Montéglin, sa paroisse, le 14 octobre.

ACCIDENT

Dimanche de cette semaine, avenue Jean-Jaurès, à peu près face à la station Fabre, le jeune Rémy Ponsonnet, 16 ans, sur sa mobylette, a, pour une cause que la gendarmerie de Sisteron doit établir, percuté un platane situé sur le côté droit de la route, en rentrant dans la ville.

Les premiers témoins de cet accident se sont portés au secours de Rémy, grièvement blessé et transporté au Centre Hospitalier. Mais vu son état de santé, dans la soirée, il a été transporté par hélicoptère à Marseille, où il décédait le lendemain.

Le jeune Rémy Ponsonnet était étudiant au Lycée Paul-Arène et habitait le village voisin de Peipin.

ASSOCIATION PATRIOTIQUE DE SISTERON

Nous avons l'avantage de vous informer que le repas traditionnel du 11 novembre, se tiendra à l'Hôtel-Restaurant du Tivoli vers 12 h 30.

Nous vous conseillons et invitons à vous faire inscrire sans faute, soit au Syndicat d'Initiative, soit directement au restaurateur et ce afin d'éviter toute confusion au début du repas.

Venez nombreux, nous vous en remercions par avance.

Le Président,
M. ARNAL.

FEDERATION DE PARENTS D'ELEVES DEMARET-GIRAUDEAU DE SISTERON

Bientôt les élections...

La semaine prochaine les Parents d'Elèves vont désigner leurs représentants.

C'est un moment important dans l'année scolaire puisque ces délégués parleront en leur nom partout où se présentera un problème.

IL FAUT DONC VOTER
ET FAIRE VOTER

Les élus de l'Association Giraudeau-Demaret auront à cœur :

— de traduire les aspirations parentales, sans à priori et en dehors de toute appartenance politique dans le seul souci d'efficacité pour le seul intérêt des enfants.

— de prendre en charge les grands et petits soucis d'un groupe ou d'un parent qui se sentirait isolé.

Mais leur ambition sera aussi de créer une vie associative où il sera possible de mieux se connaître et s'entraider.

Le choix de ces prochains jours établira pour une qualité des rapports parents-enseignants.

N'oubliez pas que si vous avez des enfants au collège et au lycée vous devez voter 2 fois.

Candidats :

Conseil d'établissement lycée

Titulaires : Mmes Vogade, Nal, MM. Hugon, Spagnou, Grand.

Suppléants : Me Garetto, Mmes Américi, Brun, Aye, Colin.

Conseil d'établissement collège

Titulaires : Mmes Annie Richaud, Merdjagnan, Lorenzi, MM. Heyries, Despretz.

Suppléants : Mmes d'Annoville, Dessaud, Saisse, MM. Pequay, André Mégy.

CHASSE
à la journée
FAISANS - PERDREAUX
Ferme de la Rosée
Pierre ROUMIEU
04290 SOURRIBES Tél. (92) 64.18.89

PELLIER J.-L. FERRI N.
Entreprise de Montage et d'Installation
Plomberie — Faux Plafond — Serrurerie — Isolation
RUE DE LA RENAISSANCE Le Gand
CHEMIN DE L'ADRECH Le Thor
04200 SISTERON - ☎ 61.01.41

BIENVENUE AU CENTRE HOSPITALIER DE SISTERON

Le Centre Hospitalier de Sisteron vient d'accueillir M. Michel CASSE, nouveau Directeur-Adjoint, nommé à ce poste par un arrêté du Ministre de la Santé.

Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence et titulaire d'un doctorat de Droit Médical et de la Santé Publique, M. CASSE était, avant sa prise de fonction, Directeur de l'Hospice de Chambon-sur-Voueize (Creuze).

M. CASSE aura pour mission de seconder le Directeur dans ses taches de gestion et d'administration du Centre Hospitalier et de participer à l'humanisation, la modernisation et le développement de l'établissement.

Nous félicitons M. CASSE pour sa promotion et nous lui souhaitons, ainsi qu'à sa sympathique famille, la bienvenue dans notre cité.

REMERCIEMENTS

Les pensionnaires de l'Hospice et la Direction du Centre Hospitalier remercient vivement les familles de M. Léonetti et Mlle Thunin, M. Arnaud et Mlle Saruggia pour les dons qu'elles ont fait aux vieux de l'Hospice à l'occasion du mariage de leurs enfants et adressent aux jeunes époux leurs meilleurs vœux de bonheur.

FOYER-CLUB DU 3ème AGE 9 OCTOBRE 1981 : ASSEMBLEE GENERALE

Présents : M. le Maire de Sisteron, MM. Ribes et Laurent, Adjoints, M. Spagnou, Président du Foyer-Club du 3ème Age, Mmes Bayle et Martin, Vice-Présidentes, M. Lami et Mme Bourletsis, animateurs au Centre de Loisirs.

Excusées : Mmes Saury, Julien, Vallivéro.

M. Spagnou remercie tout d'abord les personnes présentes, en particulier M. le Maire, pour l'intérêt porté au Club du 3ème Age. Il se félicite que de nouvelles bonnes volontés se soient manifestées en ce début de saison : de nouvelles animatrices et de nouveaux adhérents venant ainsi se joindre à la grande famille du 3ème Age. Il espère que chacun d'eux trouvera, au sein de notre Foyer, le réconfort et la chaleur humaine dont il a besoin.

Les activités, de plus en plus nombreuses ont débuté le 1er octobre et se termineront le 30 juin 82.

Le Président donne lecture du programme établi pour le dernier trimestre 1981, programme riche et varié propre à satisfaire les plus difficiles ! (un exemplaire de ce programme étant réservé pour chaque adhérent). Il propose, afin d'uniformiser quelque peu avec les Clubs des environs que le prix de la carte annuelle d'adhérent soit porté à 20 F, au 1er janvier. Décision approuvée.

La parole est ensuite donnée à M. le Maire qui, très absorbé par les fonctions de sa charge, fait toujours l'impossible pour assister à nos assemblées. Rendant hommage à notre Présidente-Fondatrice dont la ténacité et le bon sens ont pu doter Sisteron d'un Foyer aussi accueillant et confortable pour les personnes âgées, il félicite le Président Spagnou qui, très dynamique, s'efforce de le rendre encore plus vivant et plus attrayant en multipliant les animations et les distractions diverses.

Ordre du jour épuisé, la séance est levée.

Cabinet de Maître BRUNET
Avocat à SISTERON

—o—

S.A.R.L
« SASSE T.P. ET BATIMENTS »
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 20 000 Francs
Siège Social : « Le Moulin »
NIBLES
04250 LA MOTTE-DU-CAIRE

—o—

CONSTITUTION DE SOCIETE

—o—

AVIS

Suivant acte sous seing privé en date à SISTERON du 19 Octobre 1981, enregistré à SISTERON à la Recette des Impôts en date du 22 Octobre 1981, Folio 60, Bordereau 138/1.

Objet : L'exploitation de tout fonds de commerce et d'une manière générale, de toute activité d'étude, recherche, réalisation, construction et promotion immobilière ; l'entreprise de tous travaux publics et bâtiments, de construction, réparations, aménagements, voirie, canalisations et ouvrages d'art.

La prise en bail et la location de tout matériel d'entreprise de maçonnerie et de travaux publics ; l'acquisition de tous terrains et immeubles ; l'administration, la location et l'exploitation de tous biens meubles et immeubles ; l'aliénation en tout ou partie desdits biens par voie d'échange ou de vente.

Dénomination : S.A.R.L. « SASSE T.P. ET BATIMENTS ».

Siège Social : « Le Moulin » à NIBLES - 04250 LA MOTTE-DU-CAIRE.

Durée : Quatre vingt dix neuf années à compter de son immatriculation.

Apports : Les associés ont fait apport à la société d'une somme de vingt mille francs, uniquement en numéraire.

Capital : Le capital a été fixé à vingt mille francs divisé en deux cents parts sociales de cent francs chacune.

Par assemblée générale extraordinaire en date du 19 Octobre 1981, Monsieur Jean-Claude BREMOND, demeurant « Le Moulin » à NIBLES 04250 LA MOTTE-DU-CAIRE, a été nommé gérant de la société.

Deux exemplaires de cet acte seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de DIGNE, où la société sera immatriculée.

Pour Avis,
Le Gérant :
Jean-Claude BREMOND.

AVIS de la MAIRIE

Une réunion, ayant pour objet les coupes de bois au lieu-dit « Chapage » se tiendra en Mairie, salle du Conseil Municipal, le vendredi 6 novembre 1981 à 17 h 30.

Le lendemain, samedi 7 novembre 1981, une visite sur les lieux est prévue ; le départ est fixé à 9 h devant la Mairie.

Toutes les personnes qui se sont faites inscrire pour ces coupes de bois sont invitées à participer à ces deux réunions.

—o—

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens nés au cours du 4ème trimestre 1963 sont priés de se présenter au Secrétariat de la Mairie, Guichet N° 1, munis du livret de famille de leurs parents, en vue de leur inscription sur les tableaux de recensement militaire. Cette formalité peut être accomplie par leur père ou mère.

© VILLE DE SISTERON

ENTREPRISE YVES BOREL
04200 LES OMERGUES
ETUDE ET INSTALLATION
De chauffage (fuel, gaz, électricité etc...)
Chauffe-eau Solaire - Pompe à chaleur
Régulation de chauffage
Plomberie - Electricité
DEVIS GRATUIT
Tél. 61.23.33 après 19 heures ou 61.23.21 dans la journée

S.T. Dupont
BRIQUETS D'ORFEVRERIE - PARIS
BIJOUTERIE
DE MARTA
53, rue Droite — SISTERON ☎ 61.00.62

Pour vos
CRÉDITS AUTOMOBILES, EQUIPEMENTS, IMMOBILIERS, PRETS PERSONNELS
ASSURANCES TOUTES BRANCHES
JEAN-PAUL CHAUVIN
RESIDENCE DU PARC - 04200 SISTERON - ☎ 61.31.78
est à votre ENTIERE DISPOSITION. Consultez-le !
C'est un spécialiste de l'ASSURANCE AUTO-KILOMETRE

ARNAUD Gaston
« Le Coffret »
156 rue Droite — SISTERON
☎ 61.13.76
S.T. Dupont
ORFEVRES A PARIS

Juana Esthéticienne
6, Place de l'Horloge
04200 SISTERON
☎ (92) 61.03.00
vous propose ses soins spécifiques après vacances
à des prix forfaitaires
● Pour prolonger votre bronzage
Une exfoliation complète du corps
(gommage + réhydratation) + 5 séances UVA
● Pour estomper les petites ridules du visage
5 séances de Lifting Biologique
+ Ionisation d'Elastine et de Collagène
l'Algothérapie — Masque Maya — Peeling Végétal
(+ application de Phyto-stimulines sous Ozone)

optique durance
PHILIPPE MARIN
opticien diplômé
Rue des Cordeliers - 04200 SISTERON
Téléphone (92) 61.24.76

JEAN-PIERRE VENTIMIGLIA
Plomberie - Sanitaire
Chauffage Central - Zinguerie
Tél. (92) 64.24.42 04290 VOLONNE

la mode à Sisteron ?
c'est L. J. diffusion
les meilleurs prix à Sisteron ?
c'est encore L. J. diffusion
22 RUE MERCERIE TEL. 61.24.39

Sports et Loisirs

Sports et Loisirs

CONCOURS DE BOULES

La Boule Sisteronnaise organise

SAMEDI 24 OCTOBRE 1981
CONCOURS A PETANQUE
(1 j., 3 b.) avec élimination directe
200 F + frais de participation
Inscriptions à 13 h 15
au Bar « La Potinière »
Réservé aux licenciés à la société

DIMANCHE 25 OCTOBRE 1981
CONCOURS AU JEU PROVENÇAL
(1 j., 3 b.) avec élimination directe
400 F + frais de participation
Inscriptions à 8 h 30
au Bar « La Potinière »
Réservé aux licenciés à la société

—o—

PEIPIN

DIMANCHE 25 OCTOBRE 1981
CONCOURS DE PETANQUE
Doublettes formées
300 F + frais de participation
Inscriptions : Bar du Centre à Peipin
à 13 h 30
CONSOLANTE PREVUE
Règlement F.F.P. J.P.

SCRABBLE ACTUALITES

Dimanche 18 octobre a eu lieu dans les locaux du Centre Municipal d'Animation et de Loisirs, la première rencontre inter-départementale de Scrabble, réunissant les équipes de Gap, Manosque, St-Auban et Sisteron.

Ce tournoi, disputé en 2 manches, a regroupé 25 joueurs où les plus chevronnés cotoyaient les débutants dans le meilleur esprit.

Ouverte à 10 h, la première partie a présenté pour un total de 859 points, 6 scrabbles parmi lesquels « soldions » au 11ème coup surprit beaucoup de participants.

A 12 h 30, tous les joueurs étaient conviés à un repas campagnard fort apprécié de tous.

Les choses sérieuses reprenaient à 15 h pour la 2ème partie (3 scrabbles, maximum 875 points). C'est M. DOMERGUE du Scrabble-Club de Manosque qui, grâce à 2 victoires consécutives, recevait à 17 h 30 une fort jolie coupe en récompense de sa remarquable prestation.

Mme DECLAVEL (Manosque) et M. ROUSSEAU (Sisteron) se classaient respectivement 2ème et 3ème.

A l'occasion de ce tournoi qui a connu un franc succès, il convient de remercier les responsables sisteronnais à tous les niveaux ainsi que tous les joueurs dont certains n'hésitèrent pas à faire un long déplacement.

La « balle » est maintenant dans le camp des trois autres villes, pour mettre sur pieds une nouvelle joute, et promouvoir ainsi l'avenir du scrabble dans notre région.

DEPANNAGE EXPRESS
JOEL BONNEAU
Les Granges - 04200 PEIPIN
☎ (92) 64.25.07
RAMONAGE - CONTRATS
ENTRETIEN tous brûleurs et chaudières murales
REGULATION - POSE et S.A.V.
PLOMBERIE
POMPES à CHALEUR

Foyer d'Animation du Jabron...

CINE-CLUB
L'ARBRE AUX SABOTS

La vie de cinq familles de métayers dans une grande ferme de Lombardie (Italie) à la fin du siècle dernier.

Les travaux, les joies, les peines, les évènements du quotidien, l'injustice et l'arbitraire du propriétaire foncier, la résignation paysanne, la religion et son influence prédominante.

Il y avait longtemps qu'un film sur le monde rural n'avait montré avec une telle précision les gestes de la vie paysanne et les travaux agricoles.

Un film pour tous à ne manquer sous aucun prétexte.

Le Ciné-Club du Foyer d'Animation du Jabron fonctionne tous les quinze jours. Le programme jusqu'au mois de février est le suivant :

La Planète Sauvage (sciences fiction) - Le mariage de Maria Braun (mélodrame) - African Queen (aventure) - Zazi dans le métro (enfants) - La chasse au lion à l'arc (enfants) - Goupi mains rouges (comédie) - Elise ou la vrai vie (pour tous) - Ces merveilleux fous volants sur leurs drôles de machines (comédie) - Boudu sauvé des eaux (comédie).

Pour de plus amples renseignements, un programme est à votre disposition auprès des responsables à Valbelle, Noyers, Montfroc.

LE N° 1 DU SPORT
Sous cette enseigne
un spécialiste

SISTERON-VÉLO

UN MANQUE DE REUSSITE DIMANCHE DERNIER, UN DEPLACEMENT DIFFICILE DIMANCHE PROCHAIN

Le nombreux public venu assister au derby bas-alpin Sisteron-Manosque, croyait bien à 5 minutes de la fin que le score allait rester vierge et que, malgré le nombre impressionnant d'occasions de but de part et d'autre, les deux équipes allaient se partager les points. Hélas, pour les Sisteronais, le manosquin RIZZATO n'en avait pas décidé ainsi et à 3 mn du coup de sifflet final, il venait poignardé la défense, en inscrivant toutefois un joli but.

Dommage pour les joueurs de la Citadelle qui s'étaient bien défendus mais le vainqueur est toujours celui qui marque un but de plus que l'autre (lapalissade).

Une victoire aurait été d'autant plus nécessaire que le prochain déplacement à Luynes, le leader, ne sera pas une partie de plaisir, mais faisons confiance aux sisteronnais qui sauront se battre aussi bien à l'extérieur que sur leur terrain.

En lever de rideau, dimanche dernier, la réserve n'a pu l'emporter sur Les Mées (2-2) et n'aura également pas une tâche facile pour la prochaine journée en se rendant à Mane.

Résultats du dimanche 18 octobre :

P.H.B (4ème journée)
S.-V. 0, Manosque 1
2ème Division (4ème journée)
S.-V. 2, Les Mées 2
Cadets Honneur (2ème journée)
S.-V. 6, Forcalquier 0
Pupilles Honneur (2ème journée)
Oraison 3, S.-V. 3

Programme du dimanche 25 octobre

P.H.B (5ème journée)
Luynes - S.-V. à 15 h à Luynes
2ème Division (5ème journée)
Mane - S.-V. à 15 h à Mane
Minimes Pré-Excellence (2ème journée)
S.-V. - Manosque à 10 h 15
(stade P. Lanza)
Minimes Honneur (2ème journée)
Oraison - S.-V. à 10 h 15 à Oraison

C.O.S. - ÉCHOS

LE C.O.S. DIMANCHE A AUBAGNE

Comme cela était prévu, Istres, le super favori du championnat s'est imposé à la Chaumiane devant un COS qui aurait pu atteindre le repos avec un retard minime sans quelques blessures inopportunes : SAPET (avant le coup d'envoi) MINETTO puis MICHEL et sans une certaine maladresse ou malchance dans ses 3 tentatives de pénalité. On pourra toujours épiloguer sur les circonstances de ce match qui tourna court, mais il faut convenir que la situation du COS, toujours à la recherche de son premier succès, devient préoccupante.

Dimanche 25 octobre il se déplacera à Aubagne, lourdement défait à Valréas, mais qui est resté maître chez lui face à Eyragues et Bagnols. Les Sisteronais auront-ils récupéré et sauront-ils réagir comme on l'espère ? Cela est possible avec un XV enfin complet mais il faudra serrer les dents et se battre jusqu'au bout devant un adversaire décidé mais à sa taille.

La Réserve, une fois encore, a tiré son épingle du jeu, mais a du partager les points (6-6) par la volonté de l'arbitre d'Istres qui accorde à son équipe une pénalité ratée. Encore une victoire qui lui échappe... mais nos rugbymen auront l'occasion de prendre leur revanche sur le mauvais sort.

Pour les 2 équipes qui se déplacent en car, départ à 8 h 15 devant « La Potinière ».

Pas de match cette semaine pour les Cadets et Minimes.

Football Corporatif

YALPA CONFIRME, L'HOPITAL SURPREND, MOULLET SOMBRE

Une nouvelle fois la dernière journée du championnat a réservé des surprises avec la nette victoire de Montlaur sur l'Aiglon (mais ce dernier a déposé réclamation sur la participation d'un joueur), les deux victoires de l'Hôpital au dépend des PTT et surtout de Moullet (le 3ème de la saison passée), et enfin les nouveaux succès de Yalpa et des Artisans face aux Commerçants et 04 Express.

Notons pour terminer la réhabilitation des Municipaux (après leur défaite devant Yalpa la semaine précédente) et ce contre l'Abattoir, et en dernière minute le nouveau score fleuve de Montlaur dans son match avec les Artisans qui eux par contre concèdent leur première défaite.

Yalpa et l'Hôpital sont les équipes en forme de ce début de championnat avec trois victoires consécutives, en revanche, en bas de classement nous trouvons les Commerçants et l'Abattoir avec trois défaites, les PTT et Moullet avec un nul et deux défaites, ce qui est surprenant pour l'équipe de Laragne qui n'arrive pas à trouver ses marques.

Résultats :

Aiglon/Montlaur 1-8 — Hôpital/PTT 2-1 — Artisans/04 Express 5-3 — Aiglon/PTT 3-0 — Yalpa/Commerçants 6-2 — Moullet/Hôpital 0-4 — Municipaux/Abattoir 5-1 — Artisans/Montlaur

4ème journée :

Lundi 26 Octobre 1981 :

18 h 15 : Hôpital/Sapchim I ; 19 h : Artisans/Yalpa ; 20 h : Sapchim II/Montlaur.

Mercredi 28 Octobre 1981 :

19 h : Equipement/Municipaux ; 20 h : Aiglon/04 Express.

Vendredi 30 Octobre 1981 :

19 h : Moullet/PTT ; 20 h : Abattoir/Commerçants.

Arbitrage : Aiglon et les Municipaux pour le match du 28-10-81 à 20 h.

CYCLO-CLUB SISTERONNAIS

ECOLE DE CYCLOTOURISME

Tous les samedis (quand le temps le permet) à 14 h devant la mairie.

SORTIES DU DIMANCHE

Groupe unique. A partir du dimanche 25 octobre, départ devant la mairie à 9 h.

ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

Elle aura lieu le VENDREDI 30 OCTOBRE à 21 h, salle de réunions de la mairie.

Tous les membres du club, mais aussi toutes les personnes intéressées par la pratique du cyclotourisme sont invitées.

SKI-CLUB SISTERONNAIS

ASSEMBLEE GENERALE : SAMEDI 31 OCTOBRE 1981

Le Ski-Club invite tous les membres et futurs membres du Club à assister à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le samedi 31 octobre 1981, à 18 h 15, salle de la mairie.

Ordre du jour :

— Compte rendu de la saison 81.
— Renouvellement du bureau.
— Préparation de la saison 82.

RENDONS A CESAR...

C'est avec une légitime fierté que le Judo-Club de Sisteron a appris l'honneur qui a été fait à l'un de ses judokas de l'année 80-81, d'être reçu par M. le Préfet à Digne, pour sa prestation en championnat de France UNSS.

C'est en effet à Sisteron que Frédéric BEAUMONT a acquis sa science du judo et que, grâce à son professeur Georges ANDRE, il a pu se hisser au niveau où il est à présent. Ceci n'enlevant rien à ses qualités propres.

Nous souhaitons à ce jeune champion de se maintenir à ce niveau dans le nouveau club où ses parents ont pris le parti de l'inscrire pour des raisons n'ayant rien à voir avec la qualité de l'enseignement qu'il pourra y recevoir.

Il fallait rendre à César ce qui lui appartient et l'honneur de voir un de ses élèves accéder au niveau national à notre professeur Georges ANDRE.

DALMAS, MAIRONE, BONNET.

CENTRE MUNICIPAL D'ANIMATIONS ET DE LOISIRS DE SISTERON

TRAVAUX MANUELS

Ces activités, plus spécialement destinées à un public féminin, se dérouleront les mardis et jeudis après-midi, de 14 h à 16 h 30.

Pour démarrer ces ateliers, et en attendant vos suggestions, nous vous proposons dans l'immédiat :

— Les mardis : des activités manuelles (macramé, cuir...) associées à des activités sportives : sorties vélo, randonnées, initiation tir à l'arc, ski de fond, etc...

— Les jeudis : un atelier de peinture sur soie, une initiation aux techniques de la couture dans un premier temps.

PROVENÇAL

Un cours de Provençal sera diffusé chaque lundi de 20 h 30 à 21 h 30, dans les locaux du Centre Municipal d'Animation et de Loisirs (entrée montée de la Citadelle).

LI SIATZ TOTES LES BEN-VENGUTS QUE CHAUDRIE PAS EISSUBLIAR LO PARLAR DE NOSTRES ANCIANS

—o—

LE CENTRE MUNICIPAL D'ANIMATION ET DE LOISIRS OUVERT AUX ENFANTS DANS LE CADRE DES ATELIERS DU MERCREDI

Une journée bien remplie a marqué l'ouverture des ateliers le mercredi 14 octobre 1981.

Profitant de la présence dans nos murs des animateurs de « l'ARCAM » venus tout spécialement d'Aix-en-Provence pour faire connaître leurs techniques, les enfants ont occupé leur matinée à confectionner des instruments de musique à l'aide d'éléments naturels.

Une petite promenade digestive au bord du lac a succédé au repas.

L'après-midi s'est terminée par une halte à la bibliothèque municipale, où les enfants ont découvert avec enthousiasme qu'une mine de livres, adaptés à leur âge, les attendait.

Pour les mercredis à venir, nous vous proposons :

— Des activités physiques le matin, grâce au concours des animateurs sportifs municipaux.

— Des thèmes variés, servant de support à de multiples activités, tels que la musique (offrant la possibilité de monter un petit orchestre) ; la publicité, avec projection de diapos, découpage, collage, étude d'affiches sur Sisteron, etc...

Toutes les propositions que les enfants voudront bien nous soumettre seront les bienvenues, d'ailleurs, à cet effet, une boîte à idées vient d'être mise à leur disposition au Centre de Loisirs.

—o—

LUMIERE SUR LE YOGA

La pratique du « Yoga » développe un sens fondamental de la mesure et des proportions. Elle nous ramène à notre propre corps, notre premier instrument, et nous apprenons à en jouer, à en tirer le maximum de résonnance et d'harmonie.

Avec une impatience sans limites, nous affinons et animons chaque cellule lors du combat de chaque jour, débridant et libérant des capacités, qui, sinon, seraient condamnées à la frustation et à la mort.

C'est une technique idéale pour prévenir les maladies physiques et mentales et protéger le corps en général en développant une sensation inébranlable d'assurance et de sureté de soi. Par sa nature même, il est inextricablement lié aux lois universelles ; car, le respect de la vie, la vérité et la patience sont autant d'éléments indispensables pour permettre une respiration calme dans la paix de l'esprit et la fermeté de la volonté.

Programme des activités pour les mois d'octobre, novembre et décembre 1981 :

Mercredi 28 et jeudi 29 octobre, de 18 h 30 à 20 h 30.

Jeudi 12, mercredi 18 et jeudi 19 novembre de 18 h 30 à 20 h 30.

Mercredi 2, jeudi 3, mercredi 9 et jeudi 10 décembre de 18 h 30 à 20 h 30.

PATRICIA Fleurs
Toutes Décorations Florales
MARIAGES, DEUILS...
- LIVRAISONS ASSUREES -
182, RUE DROITE
04200 SISTERON
Téléphone 61.21.72
☎ domicile 61.00.80

© VILLE DE SISTERON

AGENCE DE PROVENCE
TOUTES ASSURANCES
TRANSACTIONS IMMOBILIERES ET COMMERCIALES
Fernand SIARD
92, Rue de Provence
04200 SISTERON — ☎ (92) 61.04.43
L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS
Incendie - Accidents - Maladie
Vie - Retraite - Risques Divers

L'IMMOBILIER EN HAUTE-PROVENCE

Sisteron, S.-Bar (fonds uniquement) bien placé, prix 270 000 F.

Briançon, terrain à bâtir bien exposé 1 000 m2 235 000 F.

A 10 km de Sisteron lotissement, terrains viabilisés de 80 000 à 100 000 F le lot.

A L'Escale, dans très belle résidence, appart. neufs T.T. C.F.T. T3 85 m2 + terrasse + cave 490 000 F T2 64 m2 + terrasse + cave 386 000 . T1 28 m2 + cave 175 000 F.

Sisteron centre-ville très belle maison T.T. C.F.T. nombreuses pièces C.C. élect. et fuel 370 000 F

04, Librairie-Papeterie Presse, très bien placée plus appartement. Prix murs et fond 540 000 F.

Sisteron, grande maison 2 appart. plus 1 studio 200 m2 ter. Px 790 000 F

Centre ville Sisteron appartement F3. Tout confort avec balcon - Terrasse Prix 300 000 F.

Région Ch.-Arnoux, en bordure de RN, local commercial plus appartement TT cft. Px du fond 60 000 F.

Près Sisteron, FERME 40 hectares cultivables, Bâtiment plus dépendances. Px 1 000 000 F.

Centre ville, maison entièrement rénovée sur 3 etages, terrasses exposées plein sud. Prix 460 000 F.

Local commercial de 73 m2, région de Sisteron. Px 275 000 F.

8 km de Sisteron villa F4 TT confort, terrain 700 m2. Px 485 000 F.

Hôtel-Restaurant 1 étoile NN, 60 couverts, 715 m2 px du fond 370 000 F. possibilités achat des murs.

Dans village pittoresque de la vallée de la Durance, maison provençale en pierres apparentes, 4 pièces habitables 80 m2, terrasse, caves, appentis 72 m2, vergés séparés 1 000 m2. Px 250 000 F.

Rég. Sisteron, Pavillon F3 TT confort avec jardin. Prix 425 000 F.

Appart. T3 neuf, TT CFT 76,50 m2 plus loggia. Px 443 000 F.

Région Sisteron, appartement neuf T4 96 m2. T Confort. Px 527 000 F.

Pra-Loup, sur pistes, ferme ancienne partiellement restaurée, 6 pièces, SdB, W.C., écurie 90 m2, grange 90 m2 plus dépendances sur terrain 1 700 m2 (constructible). Px 580 000 F.

Proche Sisteron, petite maison 3 pièces 68 m2. Px 140 000 F.

A l'Escale Appartement T4 gde Terrasse Tout Confort Prix 527 000 F.

Proche Sisteron, grand local commercial 330 m2. murs et fond. Px 553 000 F.

Affaire à saisir, 15 km de Sisteron, mais. 120 m2 habit., terras., vue pano. Prix 205 000 F.

15 km de Sisteron, villa F5 TT confort sur terrain 600 m2, Px 520 000 F.

Sisteron, centre ville, grande maison 10 pièces, jardin, confort. Prix 1 000 000 F.

AGENCE BASSANELLI
Madame BAILLY CONTIOS, Place du Docteur Robert
04200 SISTERON TELEPHONE 61 04 17

Agence l'ABEILLE
ASSURANCES
INCENDIE - MULTIRISQUES - AUTOMOBILE
ACCIDENTS - MALADIE
VIE - CONTRATS SPECIAUX
TOUS CREDITS
Automobile - Immobilier - Equipement
Mme BAILLY-CONTIOS D.
Place du Dr Robert
04200 SISTERON ☎ 61.04.17

ELECTRICITE GENERALE
bâtiment - industrie
chauffage électrique
A. PARET ☎ 61.27.12 LE SIGNAVOUS
P. SCHWAB ☎ 61.21.17 LE TRIANON
04200 SISTERON

BAZAR DES ARCADES
Face à l'Hôtel de Ville - 04200 SISTERON - Tél. 61.05.86
JOUETS - CADEAUX
LISTE DE MARIAGE
-:- PORCELAINE - ORFEVRERIE - CRISTAUX -:-
PARKING ASSURE devant le magasin
Ouvert tous les jours sans interruption
Livraison à domicile

SANITAIRE - CHAUFFAGES - VENTILATION
APPAREILS MENAGERS « Arthur Martin »
SERRURERIE - CONSTRUCTIONS METALLIQUES
300 m2 Salle d'Exposition - Entrée libre
Ets CANO S.A.R.L.
Entreprise fondée en 1946
Quartier Proviou Sud (Route de Gap) - ☎ 61.00.07
04200 SISTERON

L'ACTION D'AMNESTY INTERNATIONAL : DES PRISONNIERS TEMOIGNENT

Chaque prisonnier d'opinion pris en charge par Amnesty devient l'objet d'une campagne dont le but est de lui faire retrouver ses droits. Parmi les nombreux récits que nous avons reçus, nous avons choisi quelques cas. Notre propos n'est pas de faire de l'auto-satisfaction. A côté des cas où nous avons réussi à entrer en contact avec le prisonnier, il y en a de bien plus nombreux où nous n'avons pas la moindre idée si les lettres atteignent leur destinataire. Ces récits sont, pourtant, encourageants.

— *« Les lettres n'arrêtaient pas d'arriver »*

Un dirigeant syndical, arrêté en République Dominicaine en 1975, était détenu tout nu, dans une géôle souterraine. Plus tard, le prisonnier, Julio de Pena Valdez, a évoqué les effets des centaines de lettres qu'ils avaient reçues en prison :

« Quand les premières lettres arrivèrent, les gardes me rendirent mes vêtements. Puis 200 autres lettres arrivèrent, et le directeur de la prison vint me voir. Après un nouveau paquet de lettres, le directeur se mit en rapport avec son chef. Les lettres n'arrêtaient pas d'arriver : il y en eut 3 000. Le président fut informé. Les lettres continuèrent et le président appela la prison et leur dit de me relâcher. Après ma libération, le président me fit venir à son bureau et dit : « Comment se fait-il qu'un dirigeant syndical comme vous ait tant d'amis de par le monde ? ».

— *« Un phare d'espoir »*

De sa prison, un homme, détenu en vertu de la loi martiale, écrivait ce qui suit en 1976 à un groupe d'Amnesty : « Je viens d'être adopté comme prisonnier d'opinion par votre association. Les prisonniers philippins ont toujours considéré votre association comme un phare d'espoir et une sentinelle des droits de l'homme ».

Au début de 1977, une autre lettre est arrivée. Elle disait : « J'ai été relâché grâce aux efforts de votre organisation. Dès ma libération, j'ai été convoqué au cabinet du sous-secrétaire Barbero, où ils m'ont montré des chemises remplies de lettres d'Amnesty International... J'espère que votre organisation continuera à exercer sa pression. Il reste des centaines de détenus politiques et la dictature continue à arrêter et à incarcérer des dissidents ».

— *Un prisonnier Bulgare, maintenant libre :*

« Pendant que j'étais en prison, je n'avais aucun contact avec le monde extérieur. Mais je me suis rendu compte que le seul moyen de conserver ma vie était de sensibiliser l'opinion publique mondiale et j'espérais, avec ferveur, que mes camarades essayaient de faire quelque chose en ma faveur. *Grâce aux efforts inlassables d'Amnesty International, de nombreuses autres institutions et d'amis,* des voix se sont élevées dans le monde entier pour protester contre mon terrible sort ».

— *Alba Gonzalez Suza, uruguayenne :*

« Je vous dois d'être parmi vous et viens vous témoigner ma reconnaissance pour l'aide que vous m'avez apportée pendant mes deux années de détention en Colombie. Je vous souhaite de toutes mes forces que vos actions répétées aboutissent enfin à la libération des milliers d'innocents qui se trouvent privés de liberté dans toute l'Amérique Latine. C'est le vœu qui me tient le plus à cœur et que je formule en tant que prisonnière récemment libérée et surtout en tant que mère d'un fils disparu ».

(Pour tout renseignement à Sisteron, contacter Jacqueline Grossi, le Thor ou Maurice Robert, Peipin).

GEORGES PESCE
TERRASSEMENT POUR PARTICULIERS
Gravier de Mallefougasse
Terre végétale
Tél. (92) 64.27.09
04200 PEIPIN

NOUVEAU DANS LA REGION
ALBERT REI
☎ 61.03.49 H.R.
DEBARRASSE VOS GALETAS GRENIERS ET CAVES

(suite de la page 1)

IX - CANALISATION D'EAU POTABLE POUR LA STATION DE TRAITEMENT

Attribution de subvention.

M. le Maire précise que les travaux de construction de la station de traitement, commencés début 81, étant étroitement liés à la réalisation de la canalisation d'eau potable, il est absolument nécessaire de lancer un appel d'offres pour cette canalisation sans attendre la décision d'octroi de subvention.

Il donne lecture du texte de la délibération qui pourrait être prise à ce sujet.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

X - ASSOCIATION SOLIDARITE FRANCE-POLOGNE

Demande de subvention.

Cette association, dont une section a été créée en décembre dernier dans notre département, a pour but de collecter des fonds pour livrer du matériel d'information aux syndicats autogérés Polonais, de développer toutes formes de solidarité et de favoriser des missions d'information.

Une subvention de l'ordre de 500 F est demandée aux municipalités désireuses de soutenir ces initiatives.

Après une intervention de M. Maurice ROLLAND et de M. MAGEN, le Conseil Municipal décide de ne pas attribuer cette subvention

— contre l'attribution 6
— pour l'attribution 5
— abstentions 7

—o—

POUR INFORMATION

I - SINISTRE DONNET

Suite à l'incendie survenu à la montagne de la Baume, qui avait nécessité l'intervention des « Canadairs », l'auteur du sinistre nous a remboursé par l'intermédiaire de son assureur la somme de 7 500 F correspondant au montant des dommages et conforme aux évaluations faites par l'O.N.F.

II - SUBVENTION D'OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT (O.P.A.H.)

M. le Maire donne lecture d'une note préfectorale nous informant de l'attribution d'une subvention de 117 000 F correspondant à un coût initial de 234 411 F pour le montage du dossier d'O.P.A.H.

III - SUBVENTION F.A.U.

Une subvention de 644 500 F nous a été accordée par le F.A.U. pour l'aménagement de la rue Droite et de la rue Saunerie. Les travaux commenceront donc dans le courant de l'hiver.

IV - NOUVEL ABATTOIR

Grâce à une intervention de M. TARDY auprès du Ministère de l'Agriculture, une subvention nous sera accordée pour 6 000 tonnes avec seulement une modification des structures du bâtiment qui étaient jugées quelque peu surdimentionnées.

Ce projet pourra donc débuter avant la fin du mandat.

V - STATION DE TRAITEMENT

Les travaux se poursuivent, le gros œuvre sera terminé dans deux mois. La mise en service pourrait avoir lieu fin 1982.

VI - BIBLIOTHEQUE

La mise en service devrait intervenir au printemps 82.

VII - CENTRE DES IMPOTS DE TIVOLI

Les travaux devraient être terminés en décembre. L'installation des Impôts devrait se faire au printemps.

VIII - CARREFOUR DE LA POSTE

Il est actuellement mis en service avec quelques réaménagements en cours.

IX - PROGRAMME DE TRAVAIL

M. le Maire donne lecture du calendrier des prochaines réunions :

— mardi 13 octobre 81 à 20 h 30 : Commission des Finances et des Travaux.

— mardi 20 octobre 81 à 20 h 30 : Séance de travail du Conseil Municipal relative au budget supplémentaire.

— mardi 27 octobre 81 à 20 h 30 : Séance du Conseil Municipal relative au vote du budget supplémentaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 45.

TRIBUNE LIBRE... TRIBUNE LIBRE... TRIBUNE LIBRE... TRIBUNE LIBR

« L'ETAT ORCHESTRE »

Dans une précédente réflexion, nous avions fait état du « pseudo-enthousiasme » provoqué par les dernières mesures gouvernementales.

Aussi rendons justice au nouveau régime : tous les Français sont concernés par le changement ; mais 52 % d'entre-eux ont été trompés ! Expliquons-nous :

— En matière de commerce, après « la libération de la France », les chefs d'entreprise ne savent toujours pas sur quel pied danser.

— Le Pouvoir d'Achat des employés et ouvriers se ratatine à la vitesse V.

— La difficile rentrée scolaire ressemble étrangement à la dernière (exemple à Sisteron, où une classe a été fermée dans le primaire à « Verdun », et au lycée Paul-Arène où plus d'une douzaine d'heures d'éducation physique a été gommée). Les Parents d'Elèves l'ont constaté à leurs frais.

— Les cadres étaient les bêtes noires du septennat précédent. Ils le sont restés !

— Quand aux agriculteurs, ils sont béats d'admiration sans doute, devant l'effort gouvernemental leur « offrant » 1,5 % d'augmentation, quand le franc chute de 3 %. Quelle rigolade !

— Ne parlons pas de l'automobiliste, du fumeur, du téléspectateur (si la satisfaction baisse, la redevance monte), du petit épargnant, de l'ouvrier syndiqué (à qui l'on demande de modérer ses revendications).

— Même M. Edmond Maire qui « va plus vite que la musique ! ».

Difficile à suivre la musique ! surtout lorsque les couacs se succèdent : la déclaration très remarquée de M. Cheysson après l'assassinat de M. El Sadate, la proposition de M. Autain au sujet de la Fête Nationale, le programme nucléaire (on gèle... puis on dégèle... ; A votre bon cœur M. Lalonde !), les très diverses appréciations sur la police et la sécurité...

Dans une telle cacophonie, nous entendons de plus en plus de « Ah si j'avais su ». Les divers mouvements - à la SNCF, chez les routiers, dans l'imprimerie - sont là pour le prouver : l'orchestre commence sérieusement à détonner. Si cela devait continuer, gare aux tomates ! Quand à nous, membres du Rassemblement Pour la République, nous regrettons - en plus de ceux ci-dessus constatés - deux faits navrants :

— Le chef d'orchestre a l'air de bien mal connaître la partition ; ou alors sa baguette n'est pas sûre !

— Le style gaullien que M. Mitterand se donne : le Président de la République a tellement lu et entendu qu'il avait le style gaullien qu'il parait se croire obligé de mettre le Général De Gaulle à toutes les sauces pour vendre sa propre cuisine : « ... Je fais par les nationalisations ce que De Gaulle a fait en mati.ère de stratégie nucléaire... Je dote la France de sa Force de Frappe Economique... » (F.F.E. : Faut Faire s'Esjouir. « Napoléon s'esjouissait dans les tempêtes » Châteaubriand). Le moral quoi ! Car dans les tempêtes nous y sommes. Pourvu que la santé tienne. Au fait, Renault éternue... La France s'enrhumerait-elle ?

Bernard ANTOINE,
Michel HYSSOULET,
R.P.R. Sisteron.

La Section de Sisteron du PCF nous communique les deux informations suivantes :

OFFICE FRUITS ET LEGUMES

Le PCF a présenté ses propositions aux intéressés

Les évènements de l'été dernier ont mis en évidence la nécessité d'une nouvelle politique pour les fruits et légumes.

Voilà plus de 10 ans que le Parti Communiste Français fait la proposition de créer un office.

Reprenant cette initiative, le gouvernement envisage la création d'un « Office des fruits et légumes ».

Les propositions précises des communistes d'un grand intérêt pour tous les secteurs concernés, ont été présentées le 22 octobre à Avignon au cours d'une rencontre à la Maison de l'Agriculture où étaient invités MODEL, FDSA, CDJA, CGT, Crédit Agricole, Groupement des Producteurs, Coopératives SICA, Mutualité Sociale Agricole, Coop Agro-Alimentaire, etc... des départements des Alpes de Haute-Provence, du Vaucluse, des Hautes-Alpes, de l'Ardèche, du Gard, de la Drôme, du Var, des Alpes-Maritimes, des B.-du-Rhône.

BUDGET 1982 :

Proposition communiste sur la vignette rejetée

La commission des finances de l'A. Nle a achevé l'examen du projet de budget 1982. Lors de sa dernière réunion, elle a adopté divers amendements allégeant l'impôt pour les invalides. Concernant les « smicards » elle a retenu un système de décote qui conduira à l'exonération de 500 000 d'entre-eux. G. Marchais et A. Lajoinie, députés communistes, étaient intervenus en proposant à l'Assemblée Nationale ces allègements et exonérations.

Les commissaires socialistes ont cependant refusé de réduire l'augmentation de la taxe sur les tabacs, rejetant un amendement communiste allant dans ce sens.

De la même manière, ils ont refusé l'amendement de Roland Mazoin (PCF Hte-Vienne) maintenant le tarif de la vignette auto à son tarif actuel pour les véhicules de moins de 8 chevaux.

Concernant la taxe sur les carburants ils ont supprimé le mécanisme d'indexation sur les prix et l'on remplacé par une augmentation automatique de 13,6 % malgré l'opposition de G. Cosnat (PCF Val-de-Marne).

Par contre la commission unanime à décidé de rétablir le régime de détaxation des carburants agricoles, supprimé dans le projet initial.

ERRATUM

Quelques erreurs ont été commises lors de la publication, le 10 octobre 1981, de l'article « PARLAREN ». Il fallait lire :

Fini lou tèms di cigalo
Que fan que canta
O ma terro prouvençalo
Fau te boulèga

Nous présentons nos excuses à ce groupe.

IMPRIMERIE NOUVELLE
Directeur - Gérant : René GOGLIO
Rue de la Coste - SISTERON

Jean-Yves GOURIOU
MUTUELLE DU MANS
toutes assurances
TARIF SPECIAL BON CONDUCTEUR
183 - 185, Avenue Paul Arène
04200 SISTERON
Ouvert tous les jours de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30
☎ (92) 61.01.03

Commerçants, Artisans, Professions Libérales
LA MUTUELLE DES TRAVAILLEURS INDEPENDANTS DES ALPES
vous propose : une couverture complémentaire à 100 % pour l'hospitalisation Médicale et Chirurgicale, la Maladie, sans augmentation des cotisations pour 1981
SISTERON - Place de la République - B.P. N° 2 - Tél. 61.14.94
Indemnités journalières - Assurances Autos et Biens avec la MAT MUT

© VILLE DE SISTERON